

EMPLOI

Le Congo s'applique à identifier les priorités du programme « Pays pour un travail décent »

La République du Congo s'attelle à élaborer son programme Pays pour un travail décent (PPTD). Les ministères et directions concernés ainsi que les organisations patronales participent, du 25 au 26 novembre, à Brazzaville, à un atelier organisé à cette fin au cours duquel les participants devront identifier les priorités sur la base de l'orientation nationale.

Cet atelier entre aussi dans la perspective du renforcement des capacités des mandats (gouvernement, employeurs et travailleurs), avec la finalité globale de maîtriser le processus d'élaboration du suivi du PPTD sous-tendu par le Pacte mondial pour l'emploi et la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

Le PPTD du Congo a pour objectif de contribuer à la reconstruction et à la consolidation de la paix afin de promouvoir le travail décent. À cet effet, il s'articule autour de quelques priorités, dont notamment l'insertion économique des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables et l'amélioration de la protection sociale des travailleurs dans un contexte de dialogue social élargi.

Il constitue un creuset de visibilité des actions en faveur d'une lutte cohérente contre la pauvreté et pour l'emploi décent, sur la base d'une approche participative. Le représentant d'Unicongo, Alphonse Misengi, a affirmé que sa structure demeurait un partenaire essentiel dans l'élaboration du PPTD.

Par ailleurs, le directeur du Bureau



Alphonse Misengi, Florent Ntsiba et Toudjida Andemel

international du travail (BIT) pour la République démocratique du Congo, le Burundi, le Congo et le Rwanda, Toudjida Andemel, a rappelé le cadre dans lequel était né le PPTD, suite à la montée du chômage. Il a souligné que ces politiques devaient être adaptées aux réalités nationales et locales et que certaines d'entre elles sont déjà mises en application par le Congo.

Selon lui, l'objectif fondamental de ce programme est que chaque homme puisse accéder à un travail productif et rémunérateur dans des conditions de liberté, de sécurité et d'équité.

«Le travail doit être une source de

dignité ; le travail n'est pas une marchandise. La pauvreté où qu'elle existe représente un danger pour tous», a déclaré le ministre d'État, coordonnateur du pôle socio-culturel, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, ouvrant les travaux.

Notons que cet atelier est organisé par le Bureau international du travail. Il s'adresse aux agents des différents ministères, concernés par l'emploi d'une façon générale, ainsi qu'aux organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs du Congo.

Nancy France Loutoumba